

La Commission scolaire de langue française



1596, Route 124, Abram-Village
Île-du-Prince-Édouard, COB 2E0
téléphone : (902) 854-2975
télécopieur : (902) 854-2981
www.edu.pe.ca/cslf

Secteur : GOUVERNE
Politique : GOU-261
Entrée en vigueur : 2002/2003
Date de révision : 16 juin 2009

Référence(s) juridique(s) :

Autre(s) référence(s) : - *Plan stratégique, Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard : La réussite, c'est l'affaire de tous!*¹

Les Fins en éducation de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard

Préambule

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard entreprenait en 2002 une révision exhaustive de son plan stratégique. Le document dont le titre apparaît en référence fait état d'actions à entreprendre pour :²

1. Améliorer le processus de leadership.
2. Améliorer la promotion de la langue française.
3. Améliorer l'accès à la culture et aux arts.
4. Améliorer l'apprentissage/l'enseignement et la prestation des programmes.
5. Améliorer les services au développement physique et socioaffectif des élèves.
6. Améliorer le programme d'activités parascolaires.
7. Améliorer le perfectionnement professionnel du personnel.
8. Améliorer l'accès à l'éducation en français du niveau préscolaire au niveau secondaire.
9. Améliorer les services de soutien.

À la même époque, la Commission scolaire adoptait un plan de *surveillance de la mise en œuvre et de la mise à jour du Plan stratégique*. Une copie de ce document est annexée aux pages suivantes.

Déjà que la mise en œuvre d'un plan aussi ambitieux que celui dont il est question en référence, n'a rien d'évident - particulièrement au sein d'un organisme en manque important de personnel (la CSLF comptait quatre employés à temps plein en 2004) - la mise à jour est plus ou moins demeurée lettre morte. Plusieurs raisons expliquent ce *détour* de planification; parmi celles-ci mentionnons le départ de la direction générale en 2005 et celui de la direction de l'instruction en 2006. La direction générale qui a succédé à M. Arsenault a tenté de cibler les objectifs sur lesquels la Commission scolaire désirait mettre le premier focus (voir procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2005 de la CSLF) et de là, l'accent fut mis sur les objectifs suivants du *Plan stratégique* :

- *Objectif 2 : Améliorer la promotion de la langue française, avec emphase sur l'excellence du français pour tous les niveaux, toutes les matières, tous les personnels et tous les étudiants.*
- *Objectif 3 : Améliorer l'accès à la culture et aux arts, avec emphase sur un programme culturel varié et intégré.*
- *Objectif 4 : Améliorer l'apprentissage/l'enseignement et la prestation des programmes, avec emphase sur le programme de mathématiques.*
- *Objectif 5 : Améliorer les services de bien-être physique et socioaffectif aux élèves, avec emphase sur la résolution de conflits, la sécurité et le taxage.*
- *Objectif 8 : Améliorer l'accès à l'éducation en français du niveau préscolaire au niveau postsecondaire, avec emphase sur le préscolaire.*

1. Un résumé du Plan stratégique est placé en annexe.

2. Objectifs tirés directement du *Plan stratégique* de la CSLF.

Il arrive un moment où la situation exige de repenser, recadrer et revenir à la charge. Il semble que l'organisme scolaire francophone insulaire soit arrivé à cette *croisée des chemins*. En plus d'assurer l'accès à l'école française au plus grand nombre d'ayants droit possible, elle doit - et cela s'impose - assurer le succès du plus grand nombre. C'est non seulement le bon sens qui l'exige; c'est le sens de responsabilité qui le dicte.

Une politique sur les *Fins* en éducation doit faire partie du recueil de politiques d'une commission scolaire qui adopte un mode de gouvernance par politiques. Une telle politique ne peut cependant être rédigée en vase clos. Pour établir les *Fins*, il est nécessaire de mener une consultation auprès de la communauté (parents, enseignants, partenaires aux niveaux collégial, universitaire et du ministère, représentants des secteurs culturel et des affaires) afin de définir le profil souhaité de l'élève à la sortie du palier élémentaire et du palier secondaire.

En général, ce genre de consultation porte sur les grandes catégories de cheminements qui composent la formation réservée aux élèves qui fréquentent une école de langue française, en l'occurrence :

- a) cheminement scolaire,
- b) cheminement personnel,
- c) cheminement professionnel,
- d) cheminement francophone.

De toute évidence, les éléments de discussion lors d'une consultation sur les *Fins* en éducation portent sur l'éducation des jeunes pour qui la non-performance de leur système d'éducation n'est pas une option. Tous s'accordent pour dire que l'éducation revêt une importance capitale. Tant les savantes études que les froides statistiques démontrent que les personnes bien éduquées occupent les meilleurs emplois, sont en meilleure santé physique et mentale et s'engagent davantage sur le plan social. La réussite leur est plus accessible.

Alors que l'importance de l'éducation fait l'unanimité, les opinions varient sur ce que signifie « une bonne éducation ». Le bien de l'élève est le but que tous visent, mais encore faut-il s'entendre sur ce que cela signifie. C'est ce qui explique le besoin de consulter afin d'en arriver à un consensus sur ce qui est essentiel et sur ce qui est le plus important pour la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard en général, et pour les parents-propriétaires du système d'éducation de langue française, en particulier.

La Commission scolaire de langue française voulant répondre le mieux possible aux attentes de sa clientèle voudra se donner un processus qui lui permettra de se mettre à l'écoute de toutes les parties concernées. Un tel exercice lui permettra de définir un profil de l'élève qui :

- précisera les principales attitudes, valeurs et habilités à développer chez l'élève, de la 1^{re} à la fin du secondaire, tout en lui fournissant les outils pour qu'il puisse continuer à se développer durant le reste de sa vie,
- donnera un outil d'orientation aux parents, élèves, enseignants et partenaires communautaires pour les rallier autour d'une vision et d'un plan d'action communs,
- permettra de rendre des comptes à tous quant aux objectifs visés en énonçant clairement ce qu'on se donne comme plan d'action.

Annexés aux pages suivantes, deux exemples de politiques sur les *Fins* en éducation qui sont le résultat de massives consultations et le résumé de centaines de pages de notes et de données cueillies au moyen de rencontres auprès de chacune des communautés scolaires représentées par les commissions scolaires en cause et auprès de leurs partenaires respectifs.